



A PRÈS le break des vacances d'été, l'équipe des Échos est heureuse de retrouver ses lecteurs pour continuer à les informer sur ce qui fait la vie du village. Les travaux du barrage des Arques se sont poursuivis sans interruption et cela avance ! Bientôt nous disposerons d'un dispositif de protection contre les épisodes pluvio-orageux renforcé, les deux barrages jouant tour à tour leur rôle. Comme pour les travaux du barrage du Ruchol, nous continuerons à vous faire part de l'avancement, mois par mois, des travaux du barrage écrêteur de crues des Arques. Au sujet du Ruchol, il nous a paru intéressant de remettre en perspective ce qui a été entrepris, à la suite des événements catastrophiques que beaucoup ont vécu en 1999. Bonne lecture.

POINT SUR LES TRAVAUX DU BARRAGE DES ARQUES

Barrage des Arques : Les travaux se sont poursuivis au cours des mois de juillet

et août. La conduite de vidange de fond est installée; ce pertuis de fond qui a une longueur de 42 m permettra d'évacuer l'eau de retenue du barrage en la régulant.





Une première couche de remblai a été effectuée sur laquelle la digue viendra prendre appui; elle prend forme rive gauche, le remblai étant achevé. La déviation du chemin goudronné est désormais réalisée en concassé; un revêtement bicouche sera ensuite posé.

Les enrochements du bassin de dissipation sont en cours de pose; ils rejoindront le pied de la conduite de fond, en aval du barrage. la représentation 3D vous donne l'aspect qu'aura l'ouvrage une fois terminé.

NOUVEAU À LAURE

Rien ne se perd, tout se transforme
Au 1 avenue du Minervoïs vient de s'installer l'Association Fées et Gestes spécialisée dans l'art du surcyclage ou upcycling.

De la vieille commode à la robe de mariée, de la lampe démodée à la veste de travail, les fées aideront ses adhérents à moderniser leurs objets, meubles et vêtements. Vous pourrez y dénicher robes, jeans, chemisiers, bijoux, porcelaines, objets de déco et tableaux.

Fées et gestes se veut être un lieu de création et de partage d'expériences.

Jours d'ouverture : Mardi de 14h à 18h, Jeudi de 14h à 18h, Samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h, Dimanche de 10h à 13h. Tél : 06 46 59 12 21.

OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, l'association Éveil et Loisirs organise la manifestation **OCTOBRE ROSE** le dimanche 16 octobre. Merci de réserver d'ores et déjà cette date,

le détail de cette journée vous sera présenté dans les échos du mois prochain.



REPRISE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

Les activités reprendront à partir du 19 septembre, mais à partir du mercredi 7 septembre vont débiter :

- Les cours de gym pour adultes (femmes et hommes), au dojo de Laure, lundi de 9h à 10h, mercredi de 18h à 19h.
- Les cours d'éveil corporel (pour les enfants de 3 à 5 ans) : mercredi de 10h à 11h, danse classique et moderne (pour les enfants de 6 à 11 ans) : mercredi de 11h à 12h, danse classique et moderne (pour les ados) : vendredi de 17h à 19h. Plus de détails vous seront donnés dans le flyer ci-joint.

CACHE CONTENEUR

vous avez certainement remarqué que des cache-conteneurs avaient été placés devant plusieurs poubelles au centre notre village ; nous venons de projeter un autre programme pour habiller les conteneurs situés sur les entrées du bourg, mais ils ne seront placés qu'en 2023. D'autre part, des habitants du Tinal nous

ont fait part de leurs difficultés à jeter leurs propres ordures dans les conteneurs situés en bord de départementale, du fait qu'en passant, beaucoup de personnes étrangères au hameau, se délestent de leur déchets, dans ces bacs.

Vu les difficultés techniques d'implanter ces bacs au centre du hameau, le COVALDEM (la société qui ramasse les déchets) a décidé de doubler les ramassages dans la semaine ; nous les en remercions.

RETOUR SUR QUELQUES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

– La fête locale organisée par le HMO : tous les ingrédients étaient réunis pour rendre à cette fête son essor d'antan : les manèges dignes de ce nom, DJ, buvette, tapas, paella...

– Les soirées « Balades à la pleine lune », avec Henri Ben et Christian Almerge que l'on ne présente plus, là encore, ambiance assurée.

– Fête du 14 juillet : suite à l'annulation de dernière minute du feu d'artifices prévu au lac, les pompiers de Laure nous ont offert une sympathique soirée autour d'une grillade en musique.

– Le repas du patrimoine organisé par le Patrimoine lauranais qui avait réuni un centaine de personnes au bord du lac, toujours avec l'ambiance Henri Ben.

SOLIDARITÉ COMMUNALE



Tout le monde a encore en mémoire l'incendie aux conséquences dramatiques qui a dévasté l'école de Caunes-Minervois, la rendant impraticable.

La municipalité avait proposé ses services à la commune sinistrée. Les 24 et 25 août 2022, plusieurs communes se sont mobilisées pour participer au déménagement dans la nouvelle école. Laure était représentée par Cyril, John et Éric.

TRAVAUX À L'ÉCOLE

Mardi 22 août a eu lieu dans les locaux de l'école des Capitelles une réunion à laquelle participaient Madame Sanchez, directrice de l'établissement, Monsieur Raggini, Maire de la commune, Monsieur Perez, responsable



des employés communaux et Madame Théron, chargée de la commission de l'école. Le point a été fait sur les travaux demandés par l'équipe pédagogique. Pendant l'été les employés communaux et des entreprises ont refait à neuf le plafond du préau, les murs vont être repeints avant la rentrée scolaire, la serrure du portail d'entrée a été remplacée et des travaux d'entretien ont été effectués dans les différentes classes et les cours de récréation.

A partir de la rentrée, l'opération « Un fruit à l'école » va être reconduite.

Chaque semaine des fruits de saisons, venant de producteurs locaux seront livrés à l'école. Il s'agira principalement de pommes, poires, clémentines ainsi que du jus de pommes qui seront distribués aux élèves au moment d'une collation servie dans la matinée.

L'équipe municipale a à cœur d'œuvrer pour que l'ensemble des 72 élèves inscrits pour l'année scolaire 2022-2023 puissent apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions.

LISTE DES MARCHANDS AMBULANTS SUR LA PLACE DU RAVELIN

- Mardi matin... 12h Mme Pamela Cristol (fruits secs, olives, fruits et légumes)
- Mercredi matin... 12h, Mme Pradel, volaillère; Mme Bacou Hélène, jardinière.
- Mercredi matin de 10h30 à 12h : boucherie-charcuterie, M. Icher.
- Mercredi soir 15h30 à 19h : pâtisserie M. Jacques, et poissonnerie, M. H Nou.
- Jeudi de 18h30 à 20h30, Food Truck « Mon burger gourmand ».
- Vendredi... 12 h : le Mas populaire, (association), fruits légumes, farine, vin.
- Vendredi de 17h à 21h : la Quicherie, M. Hiot.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LAURE PRÉPARE LA RENTRÉE

Jeudi 1^{er} septembre, certaines bibliothécaires de Laure se sont retrouvées pour enregistrer et couvrir les nouveaux livres, achetés pendant l'été auprès des deux librairies de Carcassonne : Mots et Compagnie et Breithaupt. Les domaines couverts par les nouveaux ouvrages sont

nombreux : littérature française et étrangère, romans policiers, biographies, littérature de terroir, bandes dessinées. Parmi les nouveaux achats, certains ont été choisis dans une édition « Grands caractères », qui rend la lecture plus aisée.

Chaque dernier vendredi du mois aura lieu « Un après-midi à la bibliothèque » à partir de 14h30. Il s'agit d'un moment convivial où, autour d'un café ou d'un jus de fruit et de quelques pâtisseries « faites maison », chacun est invité à venir parler d'un livre qu'il a aimé, qui l'a ému, ou tout simplement écouter les conseils de lecture des autres personnes présentes (que vous soyez inscrit ou non à la bibliothèque).

Prochain « Un après-midi à la bibliothèque » : vendredi 30 septembre à 14h30. Venez nombreux y participer. Pas d'inscription nécessaire, le meilleur accueil vous sera réservé.



Horaires de la bibliothèque :

– Hors période des vacances scolaires : lundi de 16h00 à 17h30, mercredi de 10h00 à 11h30, vendredi de 10h00 à 11h30, samedi de 10h30 à 12h00.

– Pendant la période des vacances scolaires : mercredi de 10h00 à 11h30, samedi de 10h30 à 12h00, mercredi de 10h00 à 11h00, atelier de lecture de contes ouvert à tous les enfants, gratuit, et sans inscription préalable.

Conseil lecture :

Nous venons d'acheter la BD adulte : Le droit du sol d'Étienne Davodeau. Nous avons sur nos rayons deux autres BD de cet auteur : Lulu femme nue et Les Ignorants, merveilleux reportage dessiné qui célèbre la rencontre de deux univers passionnants, celui de l'auteur, dessinateur de BD, et celui de Richard Leroy, un vigneron indépendant spécialisé en agriculture biologique et biodynamique. Cette BD fait en ce moment l'objet d'une exposition très intéressante à l'abbaye de Caunes Minervois jusqu'au 30 avril 2023.

Les bénévoles de la bibliothèque de Laure vous souhaitent une bonne rentrée et espèrent vous voir toujours plus nombreux fréquenter la bibliothèque du village.

LE BARRAGE DU RUCHOL, RETROSPECTIVE

Le barrage, construit en 1986, avait, comme fonction première, un rôle de protection contre les risques d'inondations. Cette fonction est passée progressivement au second plan, devant l'intérêt que présentait le plan d'eau en tant que bassin d'agrément et de loisirs.

L'épisode pluvio-orageux catastrophique de 1999 a fait prendre conscience qu'il fallait reconsidérer le rôle du barrage qui est avant tout un dispositif écrêteur de crues.

Le retour que l'on a eu des événements de 1999 était le suivant :

La Revanche (différence entre la cote du plan d'eau et la crête de la digue) était inférieure à 0,50 m dès un niveau de crue de 50 ans et quasi nulle à partir d'une crue centennale. A titre de comparaison, une crue de 30 m³/s, estimée centennale en 1985, est passée à 100 m³/s en 1999. Une sur-verse de 35 cm s'est donc produite qui a fortement dégradé le parement aval. Le barrage a cependant tenu bon, fait rare sur ce type d'ouvrage.

La capacité d'évacuation du bassin du Ruchol a, par conséquent, été jugée insuffisante et le risque de rupture du barrage par sur-verse pouvait alors être considéré comme avéré à partir d'une crue centennale.

Des travaux d'urgence avaient été entrepris, comme la rehausse de 40 cm de la crête, la recharge du parement aval, le curage de la conduite de vidange de fond et la réfection du déversoir, avec la pose d'une conduite de vidange partielle de 800 mm. Mais une remise aux normes était nécessaire. Elle a été inscrite au PAPI 2 Aude 2015/2020 (Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations), à la suite des démarches réalisées par la commune, sous l'égide du syndicat mixte devenu aujourd'hui le SMAC (Syndicat Mixte Aude Centre)

Des études ont été entreprises par le bureau d'études ISL Ingénierie, comme nous vous l'avons indiqué dans notre numéro d'avril 2020. Un avant-projet avait été réalisé en 2012, pour aboutir au projet qui a été mis en œuvre au printemps 2020. Selon « *Les réglementations pour le dimensionnement des évacuateurs de crues de barrages* », établies en 2011 par le CFBR (Comité Français des Barrages et Réservoirs), un barrage de classe C doit pouvoir évacuer :

- En situation exceptionnelle millénaire, avec une revanche de 1 m sous la crête, 144 m³/s.
- En situation extrême déca-millénaire, sans revanche sous la crête du barrage, 220 m³/s.



Les travaux de modification qui en ont résulté, prévus par la société ISL Ingénierie, assurant la maîtrise d'œuvre étaient les suivants :

- Rehausse de la crête du barrage de 0,50 m et traitement du point bas, rive gauche.
- Baisse de la cote du lac de 0,50 m.
- Réalisation d'un coursier en béton armé.
- Modification du type de déversoir avec un évacuateur de type PK WEIR : il s'agit de déversoirs minces de type labyrinthe (touches de piano), présentant des porte-à-faux prononcés permettant de démultiplier la longueur déversante. Son seuil est muni d'une échancrure, située à la même hauteur que l'ancienne vanne de 800.

En résumé et pour mémoire :

- La largeur n'a pas changé à l'entrée, 17 m.
- La longueur développée est de 85 m au lieu de 12 m.
- La largeur du coursier est de 17 m au lieu de 7 m.
- La vanne de demi-fond, qui n'a plus d'utilité, a été supprimée.

Se sont ajoutés des travaux de bétonnage des enrochements de soutènement à l'aval de la jonction coursier/ ancien lit du cours d'eau, en amont de la RD 35. Des enrochements ont été ajoutés rive droite, en continuité du pont.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le SMAC (Syndicat Mixte Aude Centre) qui a la compétence GEMAPI (Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Une convention sera signée entre le syndicat et la commune de Laure pour définir les engagements de gestion et de surveillance du barrage du Ruchol.

Le lecteur des Échos a pu suivre, mois après mois, l'avancement des travaux, depuis les premiers tours de roues des engins en mai 2021. Il reste aujourd'hui à mettre en service la passerelle: la réalisation des rampes d'accès doit être entreprise prochainement. Viendront ensuite les aménagements paysagers, dès que cela sera possible.